l'Humain d'abord

Avec Fabien ROUSSEL, député du Nord et Alain Bocquet, député honoraire

Janvier 20



Je comprends et partage l'émoi d'une majorité de nos concitoyens qui, vaccinés ou non, ont été indignés par les récentes déclarations du Président de la République. Les propos du chef de l'État fracturent un peu plus notre pays, quand l'urgence imposerait au contraire de travailler à rassembler la communauté nationale.

Le groupe des députés communistes a choisi de voter contre la création du pass vaccinal. Nous considérons en effet que la mise en place d'un tel dispositif n'est pas le meilleur chemin pour répondre à l'urgence de la crise sanitaire.

Plutôt que contraindre, nous préférons en effet créer les conditions de convaincre les Français que la vaccination demeure le meilleur moyen de se protéger des formes graves de la maladie. En ce sens, il est nécessaire de donner les moyens aux médecins, aux professionnels de santé d'aller vers les personnes les plus éloignées de la vaccination.

Par ailleurs, comme l'a rappelé l'Organisation mondiale de la santé, ce n'est pas en multipliant les doses de rappel que nous parviendrons à enrayer l'apparition de nouveaux variants. Pour parvenir à cet objectif, il importe de favoriser l'accès aux vaccins à l'ensemble des peuples du monde. Or de nombreux pays, notamment d'Afrique ou d'Amérique du Sud, restent privés des vaccins.

C'est la raison pour laquelle nous continuons à appeler à la levée des brevets sur les vaccins. La santé doit échapper aux logiques financières, il s'agit d'une question d'intérêt général, d'intérêt planétaire.

Fabien ROUSSEL

Face à la déferlante du variant Omicron

Se vacciner et respecter les gestes barrières!



pour soutenir les soignants.

Mercredi 5 janvier, le seuil des 300 000 contaminations par jour a été franchi pour la première fois dans notre pays. Ce sont très exactement 332 252 nouveaux cas de Covid-19 qui ont été recensés ce jour-là par Santé publique France. Résultat, nos hôpitaux sont débordé, les services de réanimation font face à des choix dramatiques, tandis que les personnels soignants sont à bout de souffle.

Dans un tel contexte, la vaccination reste la meilleure solution, celle qui permet de ne pas faire de forme grave du Covid et tout simplement de ne pas en mourir. Les patients qui se trouvent actuellement dans les services de réanimation sont très majoritairement des personnes non vaccinées. C'est pourquoi il faut tout faire pour inciter à la vaccination. C'est ce qu'a rappelé Fabien Roussel lors d'un déplacement à l'hôpital de Saint-Amand-les-Eaux le 31 décembre pour soutenir les soignants. Tous les moyens sont déployés, en coordination avec les médecins de la ville, pour aller vers ceux qui sont éloignés des soins. C'est de cette manière, et non par la coercition ou la mise à l'écart, que l'on pourra aller chercher les quelque cinq millions de Français n'ayant pas encore reçu la première dose.

Sortir la médecine des griffes de la finance

Car la non vaccination ne relève pas toujours d'un choix personnel : près de sept millions de Français vivent dans des déserts médicaux.

C'est inadmissible dans un pays aussi riche que le nôtre. Les députés communistes ont d'ailleurs proposé un ensemble de solutions pour remédier à cette rupture de l'offre de soins, rassemblées dans une Proposition de loi présentée à l'Assemblée nationale le 2 décembre dernier (voir ci-dessous).

Mais au-delà, il est urgent de sortir la médecine des griffes de la finance. Les médecins, les chercheurs, les soignants, tous ceux qui forment le monde de la santé, ne sont pas assez valorisés. Ce sont pourtant eux qui luttent auprès des malades depuis des mois, qui tiennent le pays à bout de bras, en première ligne face à la pandémie. Ils n'ont plus les moyens d'assumer leurs missions dans des conditions sereines. Depuis vingt ans, les hôpitaux publics ont été soumis à une incroyable cure d'austérité, avec près de 100 000 lits supprimés. Depuis 2017, le gouvernement en a supprimé plus de 17 000 dont 5 700 en 2020, en pleine pandémie! Tout cela au nom de logiques comptables destructrices, imposées par Bruxelles. Entre 2011 et 2018, la Commission européenne a ainsi « recommandé » à la France, à 63 reprises, de réaliser des économies dans le budget de la santé. La traduction concrète de telles injonctions, c'est par exemple la fermeture du service des urgences pédiatriques de l'hôpital de Douai, dans un bassin de vie qui couvre 246 000 habitants répartis dans 64 communes.

Comme nous le rappelle chaque iour la pandémie, l'hôpital public est notre bien commun, un trésor national qu'il faut préserver. À tout prix.

Il faut lever les brevets, vite!

Au sein de l'initiative citoyenne européenne « Pas de profits sur la pandémie », comme à l'Assemblée nationale, Fabien Roussel milite sans relâche pour la levée des brevets et des technologies sur les vaccins et les traitements contre le Covid-19. Cette exigence est également portée, depuis octobre 2020, par plus de 150 pays auprès de l'Organisation mondiale du commerce. La France, qui s'y est toujours refusée, doit rejoindre le mouvement au plus vite. Nous ne sortirons de cette crise sanitaire qu'en nous donnant les moyens de soigner tout un chacun, où qu'il soit sur la planète. Il y a urgence face aux variants qui se multiplient à travers le monde. L'histoire jugera.

- Garantir partout l'accès à un établissement de santé à trente minutes du domicile en transports motorisés. Cette disposition concerne en particulier les services de chirurgie et les maternités;
- 2 Proposer des contrats d'engagement aux étudiants et aux internes en médecine pour les inciter, en contrepartie d'un financement de leurs études à hauteur de 1 200 euros par mois, à choisir une spécialité moins représentée ou à s'installer dans une zone où la continuité des soins est menacée:
- 3 Instaurer un conventionnement sélectif à l'installation, par lequel un médecin ne peut être conventionné dans une zone à forte densité que si son arrivée est compensée par un départ ;
- 4 Réorienter les aides à l'installation des médecins libéraux vers les collectivités territoriales afin qu'elles créent des centres de santé ou renforcent les structures existantes;
- 5 Répartir les formations des médecins en fonction des besoins et en dotant les universités des moyens nécessaires.

VIE QUOTIDIENNE

Activité thermale à l'arrêt : des loueurs de meublés en grande difficulté

Unique station thermale au nord de Paris, Saint-Amand-les-Eaux compte de nombreux loueurs de meublés destinés à l'accueil des curistes. La plupart des propriétaires de ces logements sont de modestes retraités, pour qui les loyers représentent un indispensable complément de revenus.

Contrairement aux bailleurs d'hébergements touristiques dont l'activité est réalisée à titre professionnel, les intéressés n'ont pu bénéficier d'aucune aide de l'État pour compenser l'arrêt des locations lié à la crise sanitaire et à la suspension de l'activité des établissements thermaux. Pour autant, ils ont dû continuer à s'acquitter de charges, de cotisations d'assurance, de mensualités de remboursement de prêts bancaires...

Dans ce contexte, certains vont devoir assumer une dépense supplémentaire liée au renouvellement des classements de leurs meublés. Alors que ceux-ci sont délivrés pour 5 ans, Fabien Roussel a appelé le gouvernement à proroger la durée de validité de classement, en tenant compte de l'arrêt des locations durant plus d'une année, de sorte à limiter la charge financière pesant sur les bailleurs modestes.

Germinal restera en France

Œuvre majeure de la littérature, Germinal d'Émile Zola porte en lui toute la dignité et la force du monde ouvrier, des mineurs du Nord – Pas-de-Calais.

Fin novembre, le manuscrit de la version théâtrale de ce roman exceptionnel avait été mis aux enchères, comme un vulgaire bien marchand. Fabien Roussel est intervenu auprès de la Ministre de la Culture afin que ce joyau de notre patrimoine soit acquis par la bibliothèque nationale de France et reste ainsi dans notre pays. Il a été entendu et Germinal intégrera donc les collections de la BNF, garante de la préservation des grandes œuvres culturelles françaises.



vient d'être adoptée par le parlement une loi revalorisant les retraites des conjointes et conjoints d'agriculteurs. Composés à 67% de femmes, ceux-ci subissent un système d'assurance vieillesse injuste, qui ne prend pas en

À l'initiative du groupe communiste,

subissent un système d'assurance vieillesse injuste, qui ne prend pas en compte la réalité du travail réalisé au cours de leur vie. Actuellement, leur pension oscille entre 307 et 604 euros, bien en deçà du minimum vieillesse.

La loi adoptée par le parlement début décembre apportera un complément de 100 euros pour 210 000 retraites et ce, à partir du 1er janvier.

Cette évolution fait suite à une autre loi, également défendue par le groupe communiste, qui a permis d'augmenter les pensions des agriculteurs pour une carrière complète à 1035 euros men-

Ces avancées sont importantes et le fruit de longs combats. Elles constituent une nouvelle amélioration significative vers une juste reconnaissance du travail effectué par les travailleurs du monde agricole.

Hausse des tarifs du gaz, de l'électricité, du carburant, de l'alimentation...

Des solutions pérennes pour sauvegarder notre pouvoir d'achat



Lors des permanences hebdomadaires du député, de nombreuses personnes confient à Fabien Roussel leurs difficultés croissantes à faire face aux dépenses d'énergie. Dans notre département, l'hiver rugueux impose d'allumer tôt le chauffage. Or l'explosion des prix du gaz et de l'électricité, particulièrement au cours des douze derniers mois, a fortement alourdi les factures.

statistiques récentes mesurent l'ampleur du choc. Selon le baromètre du Médiateur de l'énergie, publié le 12 octobre 2021, six Français sur dix affirment ainsi avoir baissé le chauffage pour éviter une facture trop salée. C'est le double par rapport à 2019. Comment pourrait-il en être autrement, avec une hausse des tarifs réglementés du gaz de 54% depuis le début de l'année ? Conjuguée à la hausse de l'électricité, ces augmentations se traduisent par de nombreux appels de détresse. Car les chiffres de ne disent pas tout.

Fabien Roussel a évoqué à l'Assemblée nationale, le 16 novembre lors d'une question d'actualité au gouvernement, la situation de cet habitant de Raismes, dont la facture de gaz vient de passer de 68 à 148 euros et qui doit donc sortir 80 euros de plus chaque mois, rien que pour son chauffage. Impossible d'assumer une telle charge supplémentaire, quand on touche une modeste retraite de 930 euros, après une longue vie de travail.

Vous êtes nombreux à vivre ces tourments, d'autant plus fréquents que les prix des carburants (+14% en moyenne depuis le début de l'année), des produits frais (+4,6%), du tabac (+4,8%) et de biens d'autres produits de consommation courante n'en finissent pas de s'envoler. L'inflation est d'ailleurs de retour dans notre pays à un haut niveau.

Le saupoudrage du gouvernement

Face à ces difficultés massives, le gouvernement a choisi un saupoudrage teinté de mépris, avec deux chèques de 100 euros, l'un pour palier les hausses d'énergie, l'autre en compensation de l'inflation. Des aides bienvenues pour ceux qui les touchent, mais tellement loin des enjeux d'une telle crise. Selon une note de l'INSEE diffusée le 14 décembre, les différentes hausses des prix représentent un surcoût moyen de 64 euros chaque mois,

dont la moitié pour l'énergie. Qu'un pays riche comme le nôtre, champion d'Europe du versement des dividendes, en vienne à distribuer un chèque de 100 euros à quelque 38 millions de ses habitants, ceux dont les revenus sont inférieurs à 2000 euros net, sonne comme un terrible aveu d'échec.

Les députés du groupe de la gauche démocrate et républicaine proposent d'autres solutions, plus ambitieuses. Par exemple une baisse immédiate de 30% des taxes qui pèsent sur le prix du gaz et de l'électricité. Ils proposent également la nationalisation d'EDF et d'ENGIE pour retrouver la pleine maîtrise de notre outil de production et de distribution d'électricité. D'autres pistes sont sur la table, comme la baisse à 5,5% de la TVA sur certains produits courants.

Mais pour résoudre fortement et durablement la question du pouvoir d'achat, la priorité est bien sûr d'augmenter les salaires, à commencer par le SMIC. C'est ce que les députés communistes ne cessent de défendre depuis le début du quinquennat, et spécialement lors de l'examen de la loi de finances pour 2022. Il n'y a plus de temps à perdre.



Rêvons d'une année 2022, pleine d'espoir et de fraternité!



Plus qu'un EHPAD, un « village des seniors »

La livraison est prévue le 17 mars 2023. À terme, le nouvel EHPAD de Saint-Amand-les-Eaux, fruit de la fusion entre les résidences du Bruille, du Parc et Estréelle, accueillera quelque 315 résidents. Tour d'horizon avec Michel Thumerelle, directeur du Centre hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux, porteur du projet.

Comment est né le projet et quels en sont les contours?

Michel Thumerelle: « Le projet est né de la nécessité d'adapter nos structures vieillissantes aux besoins de nos résidents. Il s'inscrit dans le droit fil du programme porté par la Ville de Saint-Amand-les-Eaux pour une meilleure prise en compte des seniors, autour de la thématique « santé et bien-être ».

La moitié des lits actuels d'une de nos résidences qui sera reconstruite n'avait pas d'accès extérieur et sur les deux autres sites, la qualité hôtelière ne correspondait plus aux nouvelles attentes. D'autre part, l'épisode Covid dans la Résidence du Bruille a démontré la complexité de travailler dans un environnement architectural inadapté.

Après plusieurs projets, une opportunité foncière a été proposée par la ville. La réhabilitation urbaine d'une friche en plein cœur de ville était ainsi initiée. La proximité du cœur de ville, les liaisons routières existantes, la surface disponible pour un projet d'envergure: tout était réuni pour traduire l'expression des besoins des résidents et répondre aux difficultés d'exercice des professionnels. »

Le financement a-t-il été compliqué à boucler ?

M. T.: « Le Centre hospitalier de Saint-Amand-l'es-Eaux dispose d'une structure financière solide. L'envergure d'un projet de 320





lits d'EHPAD et qui se monte à un investissement d'environ 44 millions d'euros rend toutefois complexe le montage. Le Département a rapidement accompagné le projet, à hauteur de 2M¤, dans le cadre du PAI (Plan d'Aide à l'Investissement). En lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie a subventionné à hauteur de 1,5M¤ et récemment, nous avons été éligibles aux fonds européens FEDER-Réact EU. Un dossier auprès des caisses complémentaires de retraite sera également déposé prochainement. Le Plan global de financement pluriannuel qui sera déposé prochainement intègre également un important investissement nécessaire à la rénovation du centre hospitalier et fait apparaître des indicateurs financiers qui toutefois restent positifs dans la trajectoire financière du Centre hospitalier. »

Quel est le projet du futur établissement et dans quelle mesure prend-il en compte les enseignements liés aux premières vagues du Covid-19?

M. T.: « Le groupe projet, qui réunit les résidents, les agents et les techniciens, travaille actuellement sur l'ensemble des thèmes qui doit permettre de piloter cette nouvelle structure, dont le futur nom est en cours de réflexion par les résidents.

En un mot, le projet sera celui des résidents et des agents, ouvert sur la ville et respectueux de la citoyenneté. Le projet architectural est intéressant car il s'organise autour de petites unités de 28 lits autonomes, mais fonctionnellement rattachées en regroupement de 84.

Un niveau élevé de filtration d'air a été prévu ainsi que des panneaux rayonnants individuels dans chaque chambre, rendant inutile la climatisation et donc la réglementation associée. »

Les EHPADs souffrent aujourd'hui d'une image dégradée, voire font peur à certains : comment faire pour changer ce regard ?

M. T.: « Les flux de dossiers de demande ne permettent plus forcément de parler d'une image dégradée. La qualité de la prise en charge dans nos structures devrait permettre de revenir, courant 2022, à un niveau d'activité habituel. La communication, le projet de vie et l'ouverture sur la ville, la valorisation du travail de nos agents reconnue au quotidien par les familles et les résidents sont les clés de la réussite.

Une évolution des demandes est toutefois constatée avec une forte augmentation des dossiers de personnes en situation de handicap vieillissant. Cela nous impose d'adapter nos organisations. Nous attendons par ailleurs avec impatience de pouvoir répondre à un prochain appel à projet

« Unité de vie pour personne handicapée. » ■

SOCIAL

Une aide bienvenue pour les étudiants de Valenciennes



Comme en février dernier, des militants de l'Humain d'abord ont distribué, le 1er décembre, des produits de première nécessité à une centaine d'étudiants, rassemblés sur le parking de la résidence Jules-Mousseron, sur le campus du Mont-Houy, à Aulnoy-lez-Valenciennes. En moins d'une heure, la totalité des biens proposés, en particulier ceux pour l'hygiène et l'entretien, qui pèsent si lourd dans les budgets, ont trouvé preneurs, signe d'une inquiétante précarité chez les étudiants. Le directeur de la résidence, qui soutenait l'opération, a salué l'engagement des bénévoles et remercié les contributeurs, particuliers et commerçants.

Les petits commerces alimentaires ont besoin de l'aide de l'État

Chaque jour, se succèdent les annulations de manifestations publiques comme d'événements privés. Il s'agit là d'une perte significative d'activité, et donc de revenus, pour les boucheries, boulangeries, poissonneries, fromageries, pâtisseries et autres traiteurs.

Depuis plus d'un an et demi, le chiffre d'affaires de ces très petites entreprises, qui contribuent à la vitalité des communes et représentent des milliers d'emplois, se dégrade au point de voir certains commerces baisser le rideau.

Et il leur faut faire face à des charges toujours plus importantes, notamment en raison de l'explosion des factures de gaz et d'électricité. Face à cette situation, Fabien Roussel a saisi le Ministre de l'Économie et des Finances afin que ces commerces puissent être exceptionnellement soutenus dans cette période de rebond de la crise sanitaire.

À Denain, la mobilisation des sapeurs-pompiers a payé!



Intervenant, en premier appel, sur 11 communes du Denaisis et de l'Ostrevant, les sapeurs-pompiers de Denain ont tiré le signal d'alarme en octobre dernier : le centre d'incendie et de secours (CIS) de Denain devait en effet perdre, au 1er janvier 2022, 15 agents statutaires sur un total de 53. Un tiers des effectifs de la caserne aurait alors manqué à l'appel, compromettant ainsi sévèrement les capacités des soldats du feu à répondre à toutes les demandes de secours de la population.

La mobilisation des pompiers, résolus à défendre un service public de première urgence, soutenue et relayée par les élus au niveau du Département du Nord, a permis de remédier à cette situation inacceptable.

Le centre d'incendie et de secours de Denain comptera donc 51 agents. Il s'agit là d'une belle victoire, même si deux postes restent à pouvoir pour atteindre l'objectif cible de 53 sapeurs-pompiers statutaires.

Un soutien bienvenu pour les médecins de l'Amandinois

Des jeunes médecins viennent s'installer à Saint-Amand-les-Eaux. Ils seront soutenus par l'Agence Régionale de

Dans un courrier daté du 21 décembre et adressé au député Fabien Roussel, le directeur de l'Agence régionale de santé lui a confirmé son souhait d'accompagner le déploiement du projet social d'intégration médicale mis en place sur le territoire de l'Amandinois, sous la conduite du docteur Anthony Haro. Ce dispositif vise à accompagner l'installation des médecins généralistes libéraux de l'Amandinois dans chaque étape de leur vie professionnelle, qu'ils soient en projet d'installation, en exercice ou en cessation d'activité.

Un contrat pluriannuel de trois ans, assorti d'un premier versement de 63 000 euros vient d'être signé par l'ARS. Un précieux encouragement dans la lutte pour le maintien d'une médecine de proximité.

Cherche professeurs désespérément

« Vous avez toujours eu envie de tester l'enseignement sans avoir osé le faire... » Désespérés de laisser leurs enfants sans enseignants durant un trimestre entier, des parents d'élèves de la région parisienne ont fini par passer une petite annonce sur Le bon coin pour tenter de pallier l'inaction du rectorat. L'initiative, loin d'être isolée, révèle l'ampleur inédite des difficultés causées par le non remplacement des enseignants. Un phénomène qui provoque la colère légitime de milliers de familles

Selon la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), près de 16 000 heures de cours ont ainsi été perdues au plan national depuis la rentrée de septembre. Résultat, des classes entières se retrouvent sans enseignants pendant de longues semaines.

Des enfants injustement pénalisés

Dans la circonscription, Fabien Roussel est intervenu, auprès de l'inspecteur d'académie pour protester contre les dysfonctionnements de nombreuses écoles dont Georges-Wallers de Saint-Amand-les-Eaux. De la rentrée de septembre aux vacances de la Toussaint, pas moins de 95 élèves ont été touchés par des non remplacements d'enseignants et depuis le 8 novembre, encore 72 enfants sont privés de cours.

Chaque journée d'absence non seulement nuit au temps d'apprentissage, mais la répartition dans des classes de différents niveaux se traduit par des classes surchargées, de plus de trentecinq élèves. C'était du moins le cas jusqu'au 13 décembre, puisque depuis cette date, la mise en œuvre du niveau 3 du protocole sanitaire interdit le brassage des élèves. Désormais, en cas d'absence de leur professeur, s'il n'est pas remplacé, les enfants sont tenus de rester à leur domicile.

Dans ces conditions, le ministère de l'Éducation nationale doit de toute urgence mieux s'organiser pour répondre aux besoins de nos enfants. Telle est du reste la recommandation émise par la Cour des comptes dans un rapport publié le 2 décembre 2021.

PERMANENCES AVEC VOTRE DÉPUTÉ

Sur rendez-vous au 03 27 27 86 40

JANVIER

14/01 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

28/01 - 9h-10h30 - Escautpont, Hôtel de ville, 7 rue Henri Durre.

FÉVRIER

18/02 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place.

MARS

04/03 - *9h-10h30* - Fresnes-sur-Escaut, Mairie, Place Vaillant-Couturier.

18/03 - 9h-10h30 - Raismes-Sabatier, Maison de quartier, 78/D, rue Thiers.

AVRIL

01/04 - 9h-10h30 - Anzin, Mairie, place Roger Salengro.

08/04 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

MAI

13/05 - 9h-10h30 - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

20/05 - 9h-10h30 - Raismes, Mairie, Grand Place. **27/05 - 9h-10h30** - St-Amand-les-Eaux, Espace Raymond Bédé, 101, rue du Faubourg de Tournai.

SOUS RÉSERVE DU CONTEXTE SANITAIRE

TRANSPORT

En finir avec les Trains En Retard

Des TER à l'heure et accessibles!



Des trains en retard, voire carrément supprimés, parfois sans aucune information disponible sur l'application SNCF. Depuis des semaines, voilà le mauvais scénario auquel sont confrontés les usagers du TER. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous en plaindre lors des permanences hebdomadaires. Parmi d'innombrables témoignages, celui d'une habitante de Rumegies est particulièrement éclairant. Chaque jour elle se rend à Lille pour aller travailler. Et chaque jour, ou presque, elle doit composer avec les suppressions de dernière minute, les retards, et les trains bondés, faute de wagons en nombre suffisant. Sans parler de l'angoisse liée au travail.

Car du côté des employeurs, qui assument 50% du coût de l'abonnement, la colère gronde, tout aussi légitime. Vont-ils encore accepter longtemps de supporter un tel coût, pour voir leurs employés arriver en retard le matin et partir plus tôt le soir pour ne pas manquer le dernier train?

Des guichets ouverts plus tard et fermés plus tôt

Une telle dégradation du service public ferroviaire n'est pas acceptable. D'autant plus qu'une nouvelle atteinte à la mobilité des usagers est programmée pour le courant du mois de janvier. Contre l'avis de toutes les organisations syndicales, la SNCF s'apprête en effet à réduire l'amplitude horaire des guichets dans huit gares de la région (Valenciennes, Douai, Dunkerque, Béthune, Lens, Boulogne-sur-Mer, Calais-Ville et

Calais-Frethun). Les bureaux d'accueil et de vente resteraient inaccessibles jusqu'à 9 heures le matin et fermeraient dès 17h, tandis qu'ils resteraient clos désormais tous les dimanches!

Il s'agit là d'un grave recul de la SNCF dans ses missions de service public, comme l'a justement pointé la Défenseure des droits, dans un avis rendu public au mois de juillet 2021.

Cette décision, qui renvoie à la déshumanisation des services au profit de l'usage intensif du numérique, risque de mettre en difficulté de nombreux voyageurs: les habitants des zones blanches, les citoyens peu familiers de l'internet, les personnes atteintes de handicap ou souffrant d'illetrisme... Cette mesure entraînera également la suppression de 13 emplois dans les huit gares concernées.

Consciente du mauvais coup porté, mais enfermée dans sa logique financière, la SNCF « propose » à la Région, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, de « maintenir les horaires actuels », sous réserve que la collectivité prenne en charge le coût de ce service.

Un renversement inadmissible, emprunt de cynisme, auquel s'opposent non seulement les syndicats mais aussi de très nombreux usagers. Une pétition a ainsi déjà rassemblé plus de 25 000 signataires.

Alors que la COP 26 de Glasgow a rappelé l'urgence à relever le défi du changement climatique et face à l'augmentation des prix des carburants, conjuguée à la saturation des réseaux routiers, tout doit être mis en oeuvre pour développer un service public du transport ferroviaire de qualité et accessible à tous. Tel est le sens des courriers adressés par Fabien Roussel à Xavier Bertrand, président de la Région des Hauts-de-France et à Jean-Pierre Farandou, président directeur général de la SNCF.



NOUS CONTACTER

contact@rousselfabien.comrousselfabien.comf > ② Fabien Roussel



Permanences sur rendez-vous

4, rue Jean-Jaurès, BP 30056 59860 Bruay-sur-l'Escaut

Appelez le : **03.27.27.86.40**